Extrait N° 11 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 19 JUIN 2009

L'an deux mil neuf, le dix neuf juin, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **11 juin 2009** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – M. SERMANDE Jean Pierre Mme RIVIERE Suzette – Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent – Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel – Mme BETON Fernande.

Procuration : Mme JULLIEN Marie Josée***** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - Mme BARET Liliane***** a donné mandat à M. MONDON René.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- **Mme JULLIEN Marie Josée et Mme BARET Liliane sont arrivées au moment de la discussion de la 5ème affaire.**

& &
&

AFFAIRE N° 11 / Eau potable
- Présentation du rapport annuel

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, il est porté à la connaissance du conseil municipal le rapport annuel afférent au prix et à la qualité de l'eau potable pour l'année 2008.

…/…

Mairie des Avirons

RAPPORT ANNUEL 2008

- Nature du service : exploitation par affermage
- Contrat approuvé le 19/12/97 par délibération n° 1
- Durée du contrat : 12 ans à compter du 01/01/98
- Société fermière : la CISE
- Nombre d'habitants : 9 329 (RGP 2006)

I – Indicateurs techniques

Ressources totales :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
M3 produits	1 160 499	1 163 360	1 200 616	1 217 796	1 248 284	1 185 736
Evolution	+ 0,66 %	+ 0,24 %	+ 3,20 %	+ 1,43 %	+ 2,50 %	- 5.01 %

Détail des ressources

Ressources totales en m3 pour 2008		
Point de prélèvement	**Nature des ressources utilisées**	**Volume m3/an**
Cadet – Dussac – Fourcade	Eau de surface	160 077
Brûlé	Eau souterraine	36 047
Bananes	Eau de surface	120 547
Ruisseau	Eau de surface	272 629
La Moque et Lucas	Eau de surface	43 600
Bras Sec	Eau de surface	56 838
Azéma	Eau de surface	3 157
Sous total Ressources propres		692 895
Volume importé du Bras de Cilaos – Eau de surface		492 840
TOTAL RESSOURCES (Production + importation)		**1 185 736**

Mairie des Avirons

Volumes

	2007	2008	Variation
Volume produit Volume importé Volume exporté vers St-Leu	751 324 496 960 14 509	692 895 492 840 23 60	- 7.77 % 0.83 % + 63.76 %
Volume mis en distribution	**1 233 775**	**1 161 975**	**- 5.82 %**

Consommation détaillée et nombre d'abonnés

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
M3 facturés clients	704 949	736 931	762 957	772 055	796 602	747 337
Volumes estimés	56 838	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Total M3 consommés	761 787	766 931	792 957	802 055	826 602	777 337
Evolution %	1,75	+ 0,66	+ 4,09	+ 1,15	+ 3,06	- 5.96
Nombre de clients	3 203	3 320	3 521	3 750	3 915	4 068
Evolution %	5,57	+ 3,65	+ 6,06	+ 6,50	+ 4,4	+ 3.91
M3 consommés/clients/an	237	222	217	206	211	191

Nombre de branchements communaux : 39

Rendement du réseau

Le rendement du réseau est de **70.13 % en 2008** contre **69.4 % en 2007**.

Mairie des Avirons

La longueur du réseau est de 79 km :

- acier 17 560 ml
- fonte : 41 450 ml
- PVC : 18 640 ml
- polyéthylène : 7 250 ml

Données relatives à la qualité de l'eau

Le contrôle de la qualité de l'eau s'opère de deux façons : l'auto-contrôle par la société fermière et le contrôle par la DRASS.

1) L'auto-contrôle est assuré directement par les fontainiers qui disposent de trousses d'analyses permettant de mesurer le chlore libre, le chlore total et la turbidité en tout point du réseau soit chez le particulier, soit à la sortie des réservoirs.

2 069 contrôles de ce type ont été réalisés en **2008.**

Cet auto-contrôle permet de vérifier le taux de désinfectant à la fois sur les sites de traitement ainsi que sur le réseau.

2) Le contrôle par la DRASS

Sur la base de l'article R1 321-1 et suivants : la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales assure des prélèvements ponctuels. Les analyses sont réalisées par le laboratoire départemental d'épidémiologie et d'hygiène du milieu.

Dans les cas des résultats non-conformes sur les eaux de production ou de distribution chez les particuliers, la société fermière, avisée immédiatement, intervient très rapidement pour rétablir les dosages ou prendre les dispositions nécessaires à une restriction voire une interruption de la distribution.

60 analyses bactériologiques et 61 analyses physico-chimiques ont été réalisées en 2008.

Les résultats des analyses montrent :

- un taux de conformité bactériologique de 92 %
- un taux de conformité globale, tous paramètres confondus, de 70 %.

Les informations sur la qualité de l'eau distribuée en 2008 sont annexées à la présente délibération.

II – Les indicateurs financiers

a) Le prix de l'eau

- Modalités de la tarification en 2008

La tarification comprend la part fermière et la part communale. La part fermière se subdivise en deux parties :

Mairie des Avirons

- une part fixe
- une part proportionnelle au volume réellement consommé.

La tarification est effectuée par tranche soit :

• de 0 à 90 m3
• au-delà de 90 m3
• Partie fixe trimestrielle

Les volumes consommés sont constatés trimestriellement et il est procédé à **04 facturations par an** avec **02 relevés des compteurs.**

- Modalités d'évolution et de révision de cette tarification :

. Part communale :

Le montant de la surtaxe peut être révisé annuellement par délibération du conseil municipal. Son montant est de **0.4650 €.** Au titre de l'année 2008, les recettes totales de surtaxes émises s'élèvent à **381 354.49 euros**

. Part fermière :

Les prix fixés par le délégataire font l'objet d'une révision deux fois par an :

- début du 1er trimestre
- début du 2nd trimestre

La formule de révision est précisée à l'article 33 du cahier des charges approuvé le 19/12/97 et modifié par avenant en date du 07/08/98.

La recette annuelle facturée par le délégataire est de à **610 943.70 euros.**

a) Eléments relatifs au prix de l'eau :

Part délégataire

Tranches trimestrielles	**Prix H.T.**
De 0 à 90 m3	0.3871 €/m3
Au-delà de 90 m3	0.7543€/m3
Partie fixe semestrielle	23.91 €

Part communale

Par m3 consommé	0.4650 €/m3

Mairie des Avirons

L'ensemble de ces éléments est soumis au taux de TVA de 2.10 %.
(voir présentation d'une facture type de 60 m3, 120 et de 240 m3) (Annexes)

b) Travaux :

- Réalisés en 2008 au chapitre 23 : 226 627.29 €
- Restes à réaliser 2008 : 203 971.00 €

Les travaux réalisés en 2008 par la Commune ont notamment porté sur :

- le paiement des **travaux** relatifs à la mise à niveau générale du réseau (travaux réalisés par SCH et Hydrotech).

Pour l'exercice 2009, il est prévu de consacrer des crédits à la poursuite des travaux d'amélioration et d'extension du réseau. Une étude est actuellement en cours pour les travaux suivants :

LOCALISATION	**LONGUEUR (estimatif)**	**DIAMETRE (estimatif)**
Rue de l'Eglise - Croisée Rue Roger Mondon/Piton Rouge à Chemin N° 1	Environ 1 900 ml	Fonte 200
Rue du Stade - Grand Large/Cimetière + cœur soleil	Environ 950 ml	Fonte 100
Chemin Lenclume	Environ 200 ml	PVC 63
Sentier Lenclume	Environ 250 ml	PVC 63
Chemin Théo Rivière	Environ 200 ml	PVC 63
Décanteur de la Forêt	X	X
Bras sec, pompe de refoulement	X	X
Rue Maximin Lucas - raccordement d'une canalisation en fonte diamètre 100 sur une canalisation fonte 125	Environ 2 mètres	Fonte 100

c) Tableau d'évolution de la dette au 1er janvier 2008 (voir annexe)

Le conseil municipal prend acte du **rapport annuel 2008 du service de l'eau potable**.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons